

Aux Archives de Paris vous trouverez ...

[Des déclarations de succession \(1791-1977\) - DQ7](#)

Ce sont les déclarations de mutations de biens, meubles ou immeubles, établies par l'administration fiscale (service de l'Enregistrement) suite à un décès, entraînant la perception de droits dits de mutation par décès. Ces droits sont calculés selon le patrimoine déclaré du défunt.

[Des tables de décès \(1791-1977\) - DQ8](#)

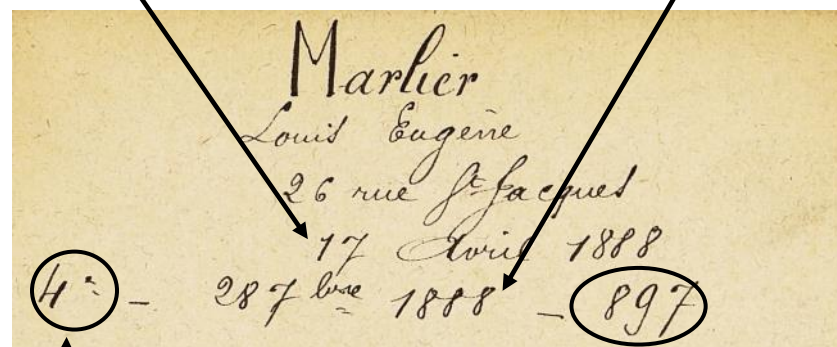
Chaque bureau de l'Enregistrement tient une table alphabétique des personnes décédées, appelée table de décès, qu'il y ait une succession déclarée ou pas.

[Le fichier des successions déclarées \(1858-1969\) - DQ7](#)

Ce fichier nominatif (non exhaustif), recense le nom des personnes décédées à Paris, par décennie, tous arrondissements confondus, pour lesquelles a été enregistrée une déclaration de succession. Il permet ainsi de trouver une succession sans connaître l'année de décès, ni l'adresse du défunt.

Vous y trouverez :

la date du décès la date de la déclaration de succession



le numéro du bureau d'enregistrement

le numéro de la déclaration

[Le sommier des biens fonciers \(1809-1979\) - DQ18](#)

Ce document fiscal recense tous les immeubles de Paris classés par rues, indiquant le nom des propriétaires, leur profession et les mutations de propriété de ces immeubles. En cas de succession, la date et le numéro de la déclaration de succession du propriétaire sont indiqués.

Ces documents originaux sont à consulter en salle de lecture des Archives de Paris.

Les tables et fiches de décès sont toutes communicables. En revanche, la communication des déclarations de succession et des sommiers des biens fonciers est soumise à un délai de 50 ans afin de respecter la vie privée des personnes (Code du patrimoine, art. L213-2).

Mais vous ne trouverez pas...

■ Les actes (minutes) des notaires parisiens

S'ils ont plus de 100 ans, ils sont conservés aux [Archives nationales](#), au minutier central des notaires de Paris. Ceux de moins de 100 ans relèvent du successeur actuel du notaire.

■ Les déclarations de succession de 1978 à nos jours

Pour les consulter, adressez-vous au [centre des finances publiques, pôle de l'Enregistrement](#) du domicile du défunt.

Comment rechercher une déclaration de succession ?

Étape 1 : trouvez la date de déclaration de succession (DQ8)

Muni de la date du décès et de l'arrondissement du domicile parisien du défunt, consultez les tables de décès du bureau de l'Enregistrement correspondant.

[La concordance](#) entre arrondissement du domicile fiscal du défunt et bureau d'Enregistrement est indiquée en tête des instruments de recherche de la sous-série DQ8.

Les tables de décès répertorient les défunts chronologiquement et par ordre d'initiale de patronyme*.

Elles contiennent les renseignements suivants :

Page de gauche :

nom et prénoms du défunt

éléments d'état civil

INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENTS, ALPHABÉTIQUEMENT.						INDIQUER si le défunt ou l'absent est célibataire, veuf ou marié, ou en état de divorce.	RENVOIS ET/OU À COMMUNIQUER, le cas échéant.
NUMÉROS d'ordre.	NOMS	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	LIEU DE DÉCÈS.	AGES.	DATES des décès, de l'union ou de la dissolution de mariage, de l'état de divorce, de la séparation de corps, de la réhabilitation, de la réintégration, des décès des militaires.	Date et lieu de l'enregistrement.
39	Marlier	Louis Maurice	Créancier.	26 rue St Jacques	66 17		C

Page de droite :

date et numéro de la ou des déclaration(s) de succession

INVENTAIRES.		VENTES DE MEUBLES.	DATE DE DÉCÈS ou de l'acte de décès.	DATES des DÉCLARATIONS de successions, dons ou legs.	NOMS. FRÈRES ET DERNIERS DES HÉRITIERS. Auteurs ou légataires (sans alphabétiquement).	RÉPERTOIRE GÉNÉRAL en ce qui concerne le décès.	RENOIS FAITS ou REÇUS.	OBSERVATIONS.
DATE de l'enregistrement.	NUMÉRO de l'évaluation.	DATE de l'enregistrement.	NUMÉRO de l'enregistrement ou de l'acte de décès.			Vol.	Clas.	
1888	122		1888	1888				

Étape 2 : trouvez la déclaration de succession (DQ7)

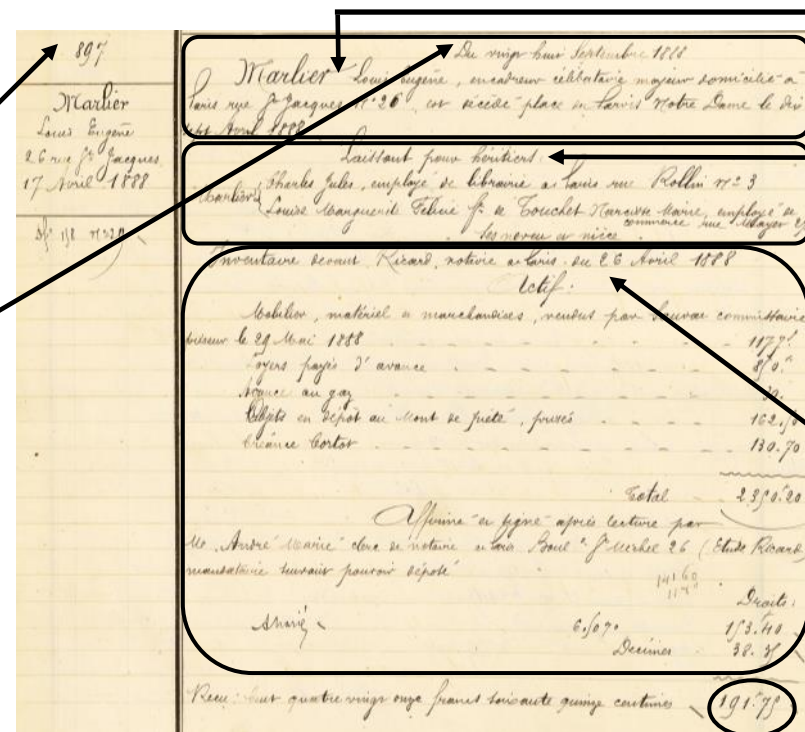
Grâce au même numéro de bureau d'Enregistrement, à la date et au numéro de déclaration trouvés à l'étape 1, relevez la référence (cote) du registre de déclaration de succession (non foraine) correspondant, à partir des [instruments de recherche de la sous-série DQ7](#).

La déclaration de succession indique :

éléments concernant le défunt

nom du/des héritiers et liens de parenté avec le défunt

contenu de la succession et nom du notaire *



montant des droits d'enregistrement et de succession

- Si une date est indiquée, notez-la, ainsi que le numéro de déclaration, pour poursuivre vos recherches (voir étape 2).

- Si aucune date n'est indiquée, cela signifie l'absence de biens à déclarer et donc de succession ; la présence d'informations dans d'autres colonnes (numéros, dates) peut indiquer que la déclaration a été effectuée par un autre bureau.

* Une femme mariée apparaîtra sous son nom de jeune fille. Les noms à particules sont le plus souvent à rechercher à la lettre D.

* En cas de mention d'acte(s) notarié(s) complémentaire(s) à la déclaration de succession (inventaire après-décès, testament), vous pouvez poursuivre vos recherches dans le [minutier central des notaires de Paris](#) aux Archives nationales, ou auprès des études notariales.